

Désignation de l'entreprise : 3GM

Adresse de l'entreprise 116 CHEMIN DE LA ROUGUIERE

06480 LA COLLE SUR LOUP

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Numéro SIRET*

4 3 9 5 4 8 8 7 6 0 0 0 2 8

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Néant ☐ *

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AA		AC					
	Frais de développement *	AB		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	CX		AG					
	Fonds commercial (1)	AF		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AH		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ		AM					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AL		AO					
	Constructions	AN		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AR	190 431	AT	157 000	33 430	48 482		
	Immobilisations en cours	AX	60 673	AU	55 717	4 956	11 835		
	Avances et acomptes	AV		AW					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX		AY					
	Autres participations	CS		CT					
	Créances rattachées à des participations	CU		CV					
	Autres titres immobilisés	BB		BC					
	Prêts	BD	359	BE		359	346		
	Autres immobilisations financières*	BF		BG					
TOTAL (II)		BH	14 360	BI		14 360	14 330		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BJ	265 823	BK	212 718	53 105	74 994		
	En cours de production de biens	BL	7 261	BM		7 261	31 189		
	En cours de production de services	BN		BO					
	Produits intermédiaires et finis	BP		BQ					
	Marchandises	BR		BS					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BT		BU					
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BV		BW			8 136		
	Autres créances (3)	BX	313 003	BY	33 129	279 874	321 020		
	Capital souscrit et appelé, non versé	BZ	30 987	CA		30 987	38 469		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CB		CC					
	Disponibilités	CD	208 072	CE		208 072	86 365		
	Charges constatées d'avance (3)*	CF	20 277	CG		20 277	14 076		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CH	6 954	CI		6 954	5 864		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CJ	586 553	CK	33 129	553 424	505 120		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	852 376	IA	245 846	606 530	580 113		

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété :

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise : 3GM		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20.000.....)	DA	20 000	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	153 050	194 806	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	64 852	(26 756)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	239 902	190 050	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	25 160		
	TOTAL (III)	DR	25 160		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 962	50 936	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	51 262	53 506	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	25 822	5 194	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	122 708	161 497	
	Dettes fiscales et sociales	DY	109 563	118 302	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	20 150	628	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	341 468	390 063		
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	606 530	580 113		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	337 184	379 018	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	860	26 929	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3GM

116 CHEMIN DE LA ROUGUIERE

06480 LA COLLE SUR LOUP

ANNEXE DU 01/10/2023 AU 30/09/2024

Certifié conforme à l'original
La Gérante

Jacqueline MEUCCI

✓ Certified by  yousign

EXPERIO

SARL SEDEC

23 BOULEVARD RAYMOND POINCARE

06160 JUAN LES PINS

04.93.61.80.00

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	40.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3GM
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 116 chemin de la Rouguière
06480 LA COLLE SUR LOUP
439548876 RCS ANTIBES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 mars 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 64 851,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	64 851,97 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	153 050,09 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	217 902,06 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 217 902,06 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 Septembre 2021 : Néant

Exercice clos le 30 Septembre 2022 : Néant

Exercice clos le 30 Septembre 2023 :
15 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 01 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance